



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 10 décembre 2019

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON, sous la présidence de Mme Catherine THIÉBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 19h50

Etaient présents :

G.B.M : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; Yves MAURICE ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ; THIÉBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ;

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M :

Etaient excusés :

G.B.M : DUCHÉZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ;

C.C.L.L : BOILLON Michel ;

C.C.V.M : MORALES Roland ;

Secrétaire de séance : Yves MAURICE

Procuration de vote :

Mandants : FAIVRE Sarah ; LEGAIN Olivier ; MAILLOT Elsa ; MONIOTTE Jacques ; RUTKOWSKI Serge ;

Mandataires : STADELMANN Jean-Claude ; GALLIOU Françoise ; BIZE Thibaut ; DUCRET Sylvain ; CANAL Jacques

TARIFS 2020

Rapporteur : Madame Françoise GALLIOU, Vice-Présidente

1. TARIF POUR LA VENTE DE GOBELETS RÉUTILISABLES

Suite à l'arrêt du service de prêt-lavage de gobelets, le SYBERT propose, depuis un an, la vente de gobelets réutilisables au tarif préférentiel de 0,25 € TTC pièce aux communes et associations du territoire.

31 structures ont bénéficié de ce service pour un total de 8 230 gobelets (soit une moyenne de 250 gobelets par commande). La dernière consultation a permis d'acheter un stock de 5 000 gobelets pour 1 734 € TTC, soit un prix unitaire à 0,3468 € TTC.

Il est décidé de reconduire ce dispositif en 2020 et de fixer le tarif de vente d'un gobelet à 0,30 € TTC.

2. TARIF POUR LA LOCATION DE CHANGES LAVABLES

Depuis mai 2018, le SYBERT a mis en place une offre de location de changes lavables fabriqués par la Blanchisserie du Refuge. 20 familles ont bénéficié de ce service, dont 15 encore aujourd'hui.

Le tarif de la location est fixé à 30 € TTC par trimestre pour un lot. En fin de location, une facturation pourra être effectuée à hauteur de 10 € TTC par couche manquante, 10 € TTC par culotte manquante, 5 € TTC par couche dégradée et 5 € TTC par culotte dégradée.

Il est retenu de maintenir ces tarifs pour 2020.

3. TARIF POUR LA VENTE DE COUCHES LAVABLES D'OCCASION

Le SYBERT dispose de couches lavables d'occasion, qui ne sont plus utilisées. Ces couches proviennent soit des kits d'essai proposés aux familles (un rafraîchissement des kits est réalisé une fois par an), soit des anciens modèles de la Blanchisserie du Refuge. Ce stock de couches est vendu aux particuliers au tarif de 15 € TTC pour un lot de 5 couches ou 5 culottes.

Il est retenu de maintenir ce tarif pour 2020.

A l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- **du tarif de vente de gobelets réutilisables à 0,30 € TTC l'unité,**
- **du tarif de location d'un lot de couches lavables à 30 € TTC par trimestre,**
- **du tarif en cas de perte ou dégradation des changes lors de la location à 10 € TTC par couche manquante ou par culotte manquante et 5 € TTC par couche dégradée ou culotte dégradée,**
- **du tarif de vente des anciens modèles de couches à 15 € TTC pour un lot de 5 couches.**

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIÉBAUT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Préfecture du Doubs

Reçu le 17 DEC. 2019



Contrôle de légalité